



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 5860

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur les préoccupations de la CFDT - syndicat des finances Moselle. En effet, les douanes, en particulier, s'inquiètent des conséquences liées à la modernisation des techniques et à l'ouverture des frontières au 1er janvier 1993 ayant entraîné la disparition de plusieurs centaines d'emplois en Moselle depuis cinq ans. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions pour pallier cette perte d'emplois dans un département qui a déjà payé un lourd tribut aux restructurations industrielles.

Texte de la réponse

La réalisation d'un grand espace européen et les modifications intervenues dans la gestion du commerce international ont amené la direction générale des douanes et droits indirects à redéfinir ses méthodes d'intervention et son organisation. La suppression des formalités douanières dans les échanges intracommunautaires et la disparition des points de contrôle fixes aux frontières ont en effet provoqué un allègement sensible du réseau douanier et la fermeture de nombreuses unités de travail. Dans la direction régionale des douanes de Metz compétente sur la Moselle, les réductions d'emplois se sont accompagnées de la mise en place de procédures douanières personnalisées afin de répondre aux besoins économiques des entreprises locales. Dans un contexte d'ouverture des frontières, la sauvegarde et l'accroissement de l'emploi passent notamment par une meilleure maîtrise des opérations de commerce international dont les formalités douanières sont une composante. La localisation du dédouanement sur le territoire national produit un effet d'entraînement sur les secteurs connexes de la logistique, de l'entreposage et du transport. La douane poursuit donc, en Moselle, comme dans l'ensemble des départements français, des actions auprès des entreprises pour promouvoir les facilités offertes par les procédures et développer ainsi leur activité, notamment à l'exportation. A cet égard, une cellule conseil aux entreprises a été mise en place au siège de la direction régionale des douanes de Metz. Enfin, en ce qui concerne les unités de surveillance, l'administration a privilégié des contrôles mobiles sélectifs, redéployés à l'intérieur du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5860

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3882

Réponse publiée le : 23 mars 1998, page 1629